Handi Sport
FÉDÉRATION FRANÇAISE

Commission Fédérale
Basket-Ball Handisport

Basket-ball

Note d'Informations – Administrative - 2	
Objet : Problème licences début de saison	
Date : 19/10/2023	**Destinataires** : Clubs, Arbitres

Mesdames, Messieurs, les Présidents (tes)

Suite à la vérification des feuilles de matchs depuis le début de saison toutes divisions confondues, nous avons déjà constaté quelques erreurs au niveau des licences.

Nous vous rappelons qu'un licencié « loisir » ne peut prendre part à une rencontre « compétition ». De même, tous les entraîneurs doivent posséder une licence en cours de validité pour la saison 2023/2024.

La tolérance accordée sur ces premières journées, s'arrête aujourd'hui. En conséquence, toute infraction relevée à compter du prochain week-end sportif se verra sanctionnée de la perte du match par pénalité par l'équipe fautive.

Nous faisons appel à votre grande vigilance afin de ne pas nous contraindre à appliquer cette directive.

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations sportives les meilleures.

Commission Basket - Basket-Ball - Fédération Française Handisport
www.france-handibasket.fr
basket@handisport.org
06.27.87.55.23

COMMISSION BASKET-BALL HANDISPORT

Stéphane BINOT – Responsable Développement
Conseiller Performance Basket
Tél : 06.27.87.55.23 / s.binot@handisport.org

Nelly BLOT
Référente Administrative/Juridique Basket
Tél. 06.73.43.04.39 /nellyblot21@gmail.com